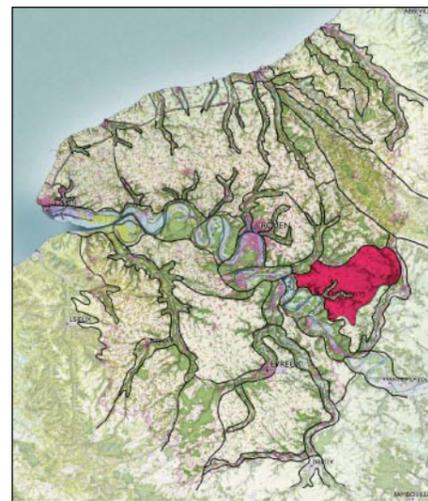


LE PLATEAU DU VEXIN

SITUATION

Le plateau du Vexin couvre la plus grande partie du territoire du Vexin normand. Il occupe le replat légèrement ondulé depuis les rebords boisés de la vallée de l'Andelle et de la vallée de l'Epte, jusqu'aux rebords de la vallée de la Seine et de la vallée du Gambon. Au sud, il se termine sur les premiers reliefs du Vexin bossu entre Dangu et Tourny. Au cœur de ce plateau voué aux grandes cultures, la Lévrière et la Bonde animent ce relief en creusant deux petites vallées qui cristallisent des paysages plus intimes et plus verdoyants. Etrepagny s'affirme comme la plus grande ville de ce territoire.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Un plateau aux larges ondulations, ouvert sur le ciel

Culminant à environ 140 mètres d'altitude, le plateau du Vexin qui trouve ses limites dans les vallées de la Seine, de l'Epte et de l'Andelle, offre un paysage très dégagé où le ciel prend une part aussi importante que la terre. Très légèrement ondulé, il forme de grandes vagues dans les vastes étendues de cultures de blé, de lin ou de

betteraves. Dans cette immensité de champs labourés, de subtiles inflexions de terrains animent ces paysages en plans successifs. Aux marges du plateau et en bordure des vallées de la Bonde et de la Lévrière, le creusement des vallons secs et des talwegs enrichissent les paysages par des ambiances plus intimes, peuplées de petits bois, de prairies et de vergers.

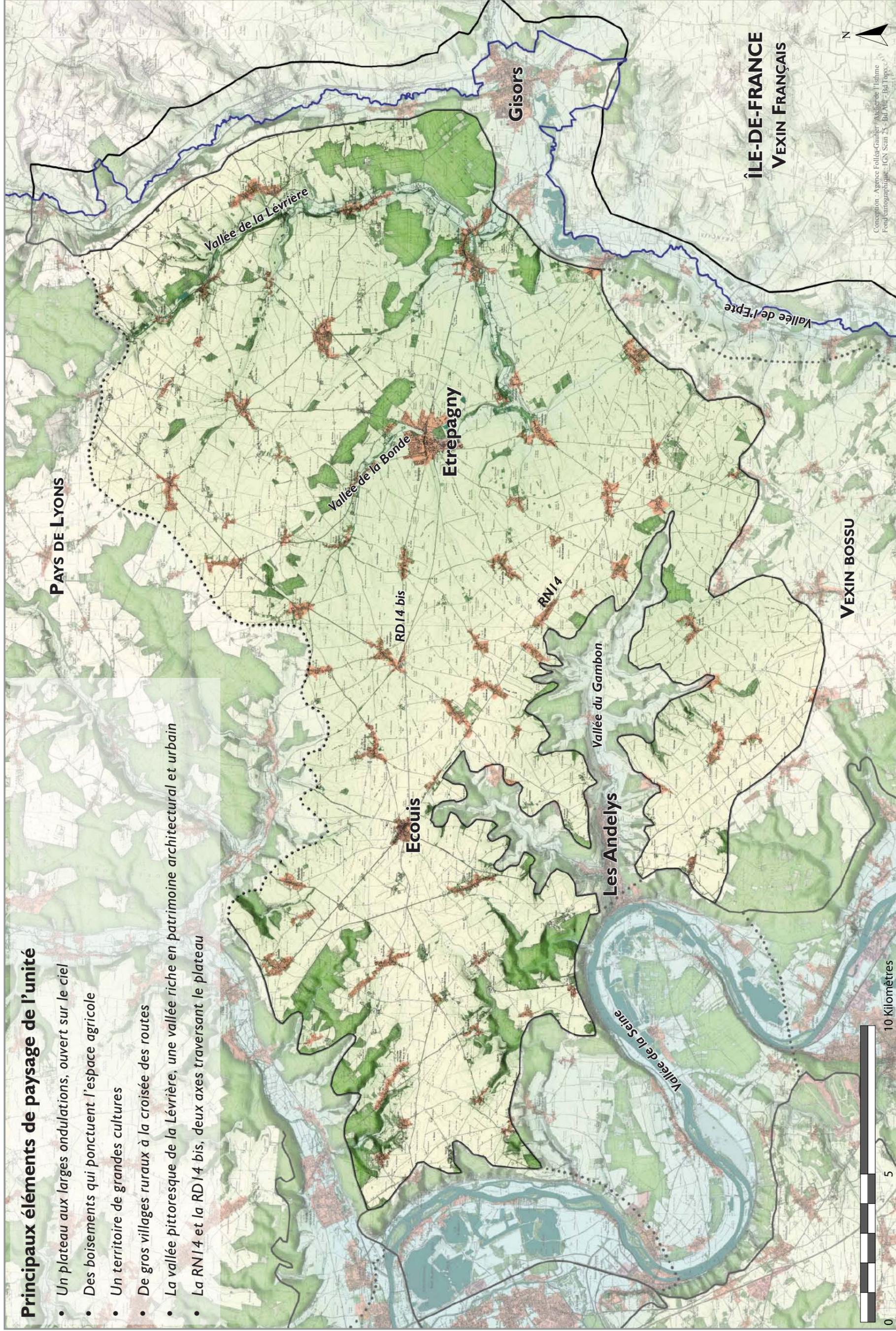


Entre Gamaches-en-Vexin et Etrepagny : inflexions de terrain et structures végétales animent le paysage très ouvert. (2009 - Chauvincourt-Provemont)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°29 : LE PLATEAU DU VEXIN

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un plateau aux larges ondulations, ouvert sur le ciel
- Des boisements qui ponctuent l'espace agricole
- Un territoire de grandes cultures
- De gros villages ruraux à la croisée des routes
- La vallée pittoresque de la Lévière, une vallée riche en patrimoine architectural et urbain
- La RNI 4 et la RD14 bis, deux axes traversant le plateau

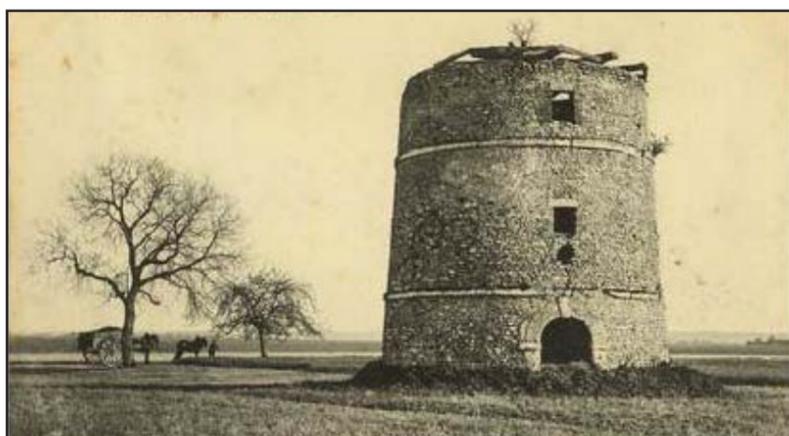


Des boisements qui ponctuent l'espace agricole

Dans ce paysage ouvert et horizontal, la vue porte loin mais elle s'accroche à de nombreux boisements qui ponctuent le territoire agricole. Bosquets, lisières forestières, accompagnement végétal d'un village, les silhouettes boisées prennent des formes diverses. Elles occupent principalement les terres à silex en rebords des vallons ou des talwegs, terres moins riches en limons et moins propices à l'agriculture.



A proximité d'Amécourt : un territoire de grandes cultures ponctué de quelques boisements. (2009 - commune d'Amécourt)



Carte postale illustrant la grande ouverture des espaces cultivés du plateau. (1900)

Un territoire de grandes cultures

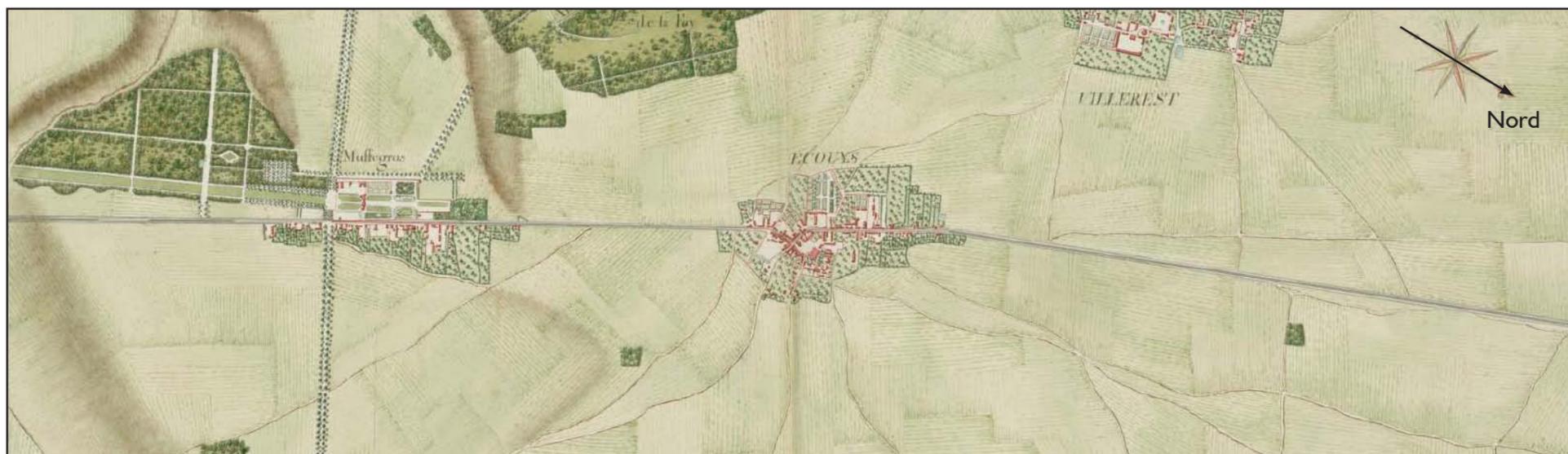
Le relief plat et la qualité des terres limoneuses du plateau font du Plateau du Vexin un terrain favorable aux grandes cultures. Betteraves, blé, orge, colza, lin, et pois se succèdent et forment de grandes étendues multicolores. Les prairies et les vergers ne constituent qu'une infime minorité des parcelles agricoles ; elles occupent les pentes des talwegs ou les terres proches des villages. (A titre d'exemple, la commune de Saussay-la-Campagne, compte en 2006 une surface en herbe de 26 ha pour 606 ha de terres labourables.)



Entre Vesly et Chauvincourt. Sur certains secteurs, la disparition de tous les bosquets ou arbres isolés donne un aspect dénudé au paysage. (2009 - com. Vesly)

En dehors des bosquets et des boisements qui occupent les versants des vallons, rares sont les arbres isolés, les haies arbustives ou arborées pour souligner les limites des parcelles. Cette caractéristique des paysages agricoles du Vexin n'est pas récente : les cartes de l'Atlas de Trudaine au 18e siècle montrent

déjà qu'aucune structure végétale n'accompagnait les limites des champs labourés. Cependant cette « optimisation » des terres labourées pousse le processus jusqu'à faire « disparaître » du paysage les fils d'eau et les surfaces d'épanchement des eaux de ruissellement qui drainent le plateau, courant le risque, en



Carte de l'Atlas de Trudaine au 18e siècle illustrant l'absence de structures végétales dans les champs.

canalisant l'eau dans des fossés, de provoquer des inondations importantes dans les vallons et les vallées habités.

L'absence d'obstacle morphologique permet, en outre, de cultiver aujourd'hui sans contrainte sur de très grandes parcelles et il n'est pas rare de voir un champ de blé ou de betteraves s'étendre sur plus de 30 ha. Si l'absence de structures végétales dans l'espace agricole n'est pas un phénomène récent, la mécanisation de plus en plus perfectionnée des récoltes permet de dilater la superficie des champs, supprimant les chemins, les parcelles étant directement accessibles depuis les routes.



A proximité de Saussay-la-Campagne : les rus se transforment en fossés.

Aussi est-il quasiment impossible de parcourir à pied ou en vélo les grands espaces du plateau sans emprunter une route.

Les transformations récentes du paysage agricole ont surtout touché les pourtours des villages qui dans les années 1960 s'entouraient encore de grands vergers fruitiers. Mais en 1953, le gouvernement français inaugure par décret une politique d'arrachage des pommiers. En 1956, le gouvernement cesse toute politique de soutien au verger. La comparaison de photos

aériennes entre 1961 et 2008 montre que la loi qui poussait à l'arrachage des pommiers pour lutter contre l'alcoolisme a bien fonctionné dans le Vexin. Il ne reste quasiment plus de vergers autour des villages.

Avec une superficie moyenne des exploitations agricoles d'environ 150 hectares (exemple de la commune de Coudray), la tendance actuelle est encore à l'agrandissement des exploitations et à la disparition des cultures pérennes ou des surfaces en herbes au profit des terres labourées.

Région de Morgny en 1961

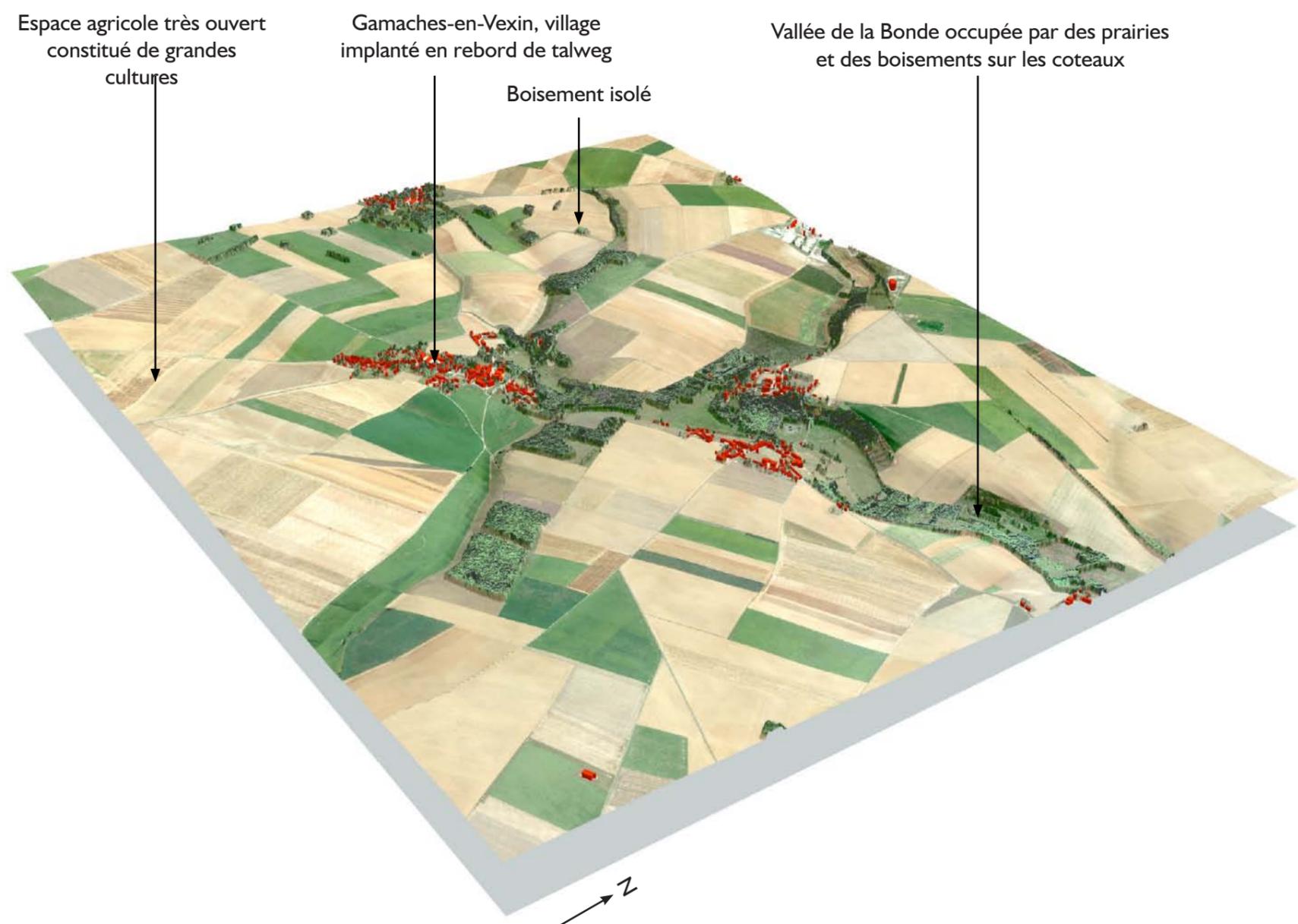


et 2008 (Nord du plateau du Vexin)



Entre 1961 et 2008, la région de Morgny a vu disparaître la quasi-totalité des surfaces de verger (damier vert) qui formaient des transitions végétales importantes entre les grandes cultures du plateau et le cœur des villages. (D'après les photos aérienne de l'IGN 1961 et 2008)

LE PLATEAU DU VEXIN



Bloc-diagramme du secteur de Gamaches-en-Vexin (au Sud d'Etrépagny)

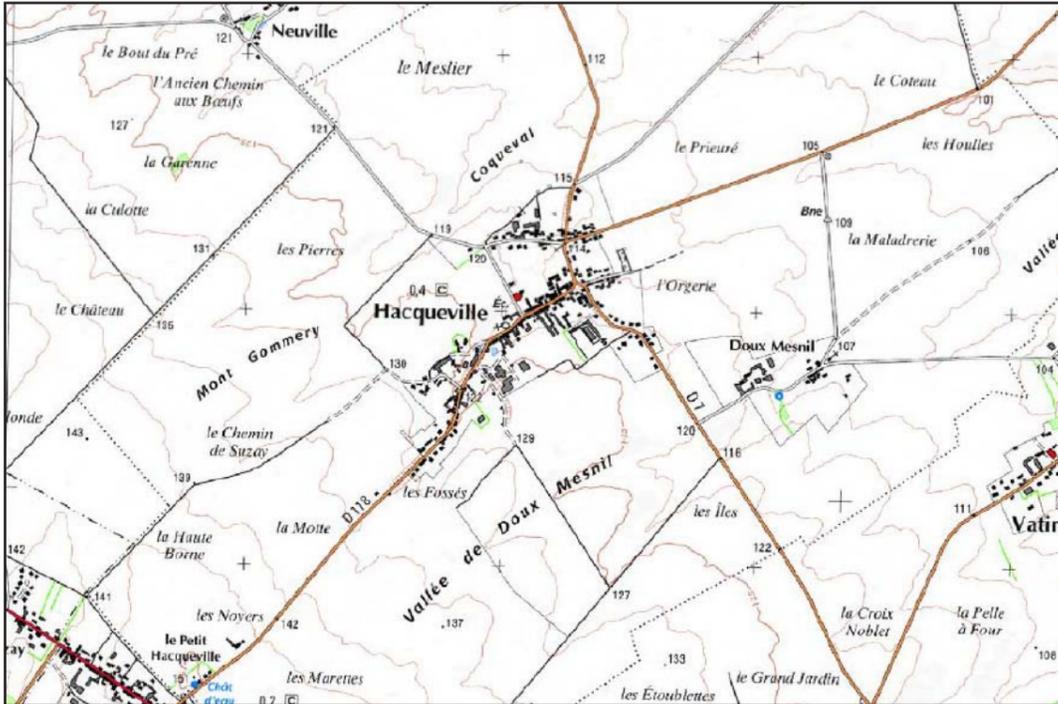
Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt1 - Bd Topo

De gros villages ruraux à la croisée des routes

Dans l'ensemble du Vexin normand, l'habitat se regroupe en village ou en hameau. Rares sont les maisons ou les fermes isolées dans l'espace agricole. La particularité des villages du plateau du Vexin vient de leur configuration : ils s'implantent sur le plateau, à la croisée des routes et les habitations s'alignent le long des voies sur une seule épaisseur. Le village de Tourny est à ce titre exemplaire avec pour point d'origine le carrefour de la RD 3 et de la RD 4, à partir duquel les maisons et les fermes s'organisent le long des routes. Ces villages et hameaux présentent dans un premier temps une image assez austère avec les bâtiments de fermes implantés perpendiculairement à la voie, offrant des pignons souvent aveugles sur la rue.



Le centre du village de Tourny .(2009)



La carte IGN (scan 25 2008) illustrant l'organisation des habitations le long des deux routes principales, la RD 118 et la RD 7.

Les cours de fermes restent discrètes derrière de hauts murs de pierre. Depuis la rue, le village donne une image rurale et très minérale sans plantation ni débordement végétal des jardins privés. C'est au centre du village, à la croisée des routes que les habitations s'alignent parallèlement à la rue et offrent leur façade principale sur l'espace public. En outre, le carrefour est aussi la place du village, une place enherbée plantée d'arbres d'alignement et sur laquelle s'offre l'église. Les matériaux utilisés pour les constructions sont moins unitaires que dans le Vexin bossu ou le Vexin français. La brique se mêle bien souvent au calcaire et aux murs de torchis.

A l'arrière des constructions se déploient les jardins et les bosquets, quelques vergers et les prairies, enveloppant le village dans un environnement végétal, surtout perceptible depuis l'extérieur du village. Les silhouettes des villages depuis le plateau agricole sont ainsi dissimulées dans un ensemble arboré, composant des transitions harmonieuses entre l'espace bâti et l'espace agricole.



La place centrale à Chauvincourt-Provemont. (2009)

Les villages du plateau se sont faiblement étendus ces dernières décennies et la comparaison avec les cartes de l'atlas de Trudaine du 18^e ne montre pas de transformations radicales. Toutefois, on observe un développement d'urbanisation sur toutes les communes proches d'Étrepagny. Ces constructions restent peu nombreuses mais elles impactent pourtant fortement les paysages. Elles occupent principalement les abords des routes en prolongement du village, sans forcément tenir compte des caractéristiques locales. De plus, la transformation des routes, le passage des réseaux et le stationnement des voitures ont grandement altéré les cœurs des villages.



Extension urbaine récente à la sortie de Neaufles-Saint-Martin. (2009)



Hameau à proximité d'Hébecourt : un paysage de qualité. (2009)

Malgré une reconnaissance de la valeur de ces paysages - la vallée est protégée au titre des sites inscrits- la Lévrière subit des transformations parfois irréversibles. Les prairies et les vergers en fond de vallée tendent à disparaître, peu à peu remplacés par des boisements spontanés ou par des peupleraies, refermant de plus en plus le paysage de la vallée.

Situé non loin de Gisors, la vallée subit, en outre, une pression foncière bien visible le long de la route. Desservi par la RD 17, petite route à flanc de pente, les villages s'allongent le long de la voie, colonisée par des constructions nouvelles, dont les formes architecturales et les matériaux banalisent le paysage et amoindrissent la qualité des sites urbains. A titre d'exemple, Saint-Denis-le-Ferment s'étend sur plus de 2 km avant d'accéder au centre et les constructions les plus récentes témoignent plus d'un catalogue de constructeurs que d'un style architectural du Vexin normand.

La vallée pittoresque de la Lévrière, une vallée riche en patrimoine architectural et urbain

La douce vallée de la Lévrière au cœur du plateau compose un paysage nettement plus intime et pittoresque que les grandes étendues du Vexin. Contenus dans le pli de la vallée, les prairies, les vergers et les boisements accompagnent le cours d'eau où les villages s'égrènent régulièrement de Bézu-Saint-Eloi à Bézu-la-Forêt. Tous témoignent d'un patrimoine architectural important, lié à l'économie ancienne de la vallée : verreries, tuileries, briqueteries ou chamoiseries ont longtemps fait la prospérité du site, qui dès le 14^e siècle formait un important domaine créé par Enguerrand de Marigny (conseiller de Philippe le Bel).



Dans la vallée, au nord d'Hébecourt : des peupleraies referment peu à peu la vallée. (2009 - commune d'Hébecourt)

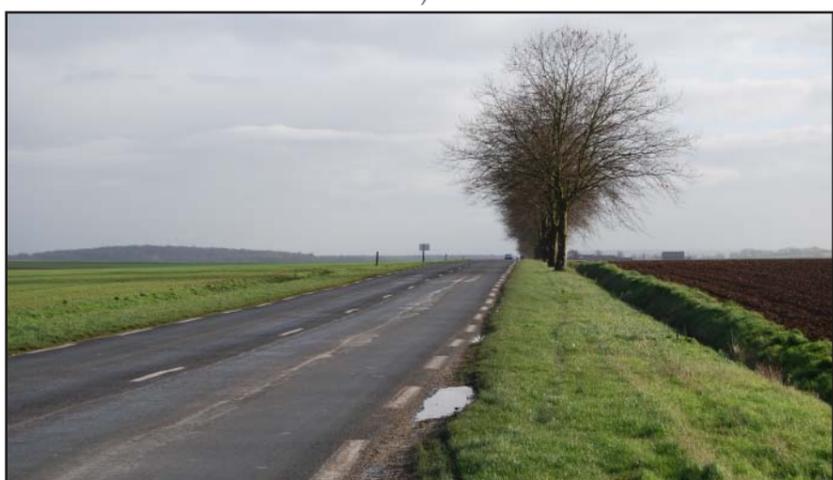


De nouvelles constructions qui s'égrènent sur les coteaux. (2009 - commune de St-Denis-le-Ferment)

La RD 6014 et la RD 14 bis, deux axes traversant le plateau

Deux grands axes routiers traversent le plateau : la RD 6014 (ancienne RN 14) de Saint-Clair-sur-Epte à Fleury-sur-Andelle et la RD 14bis de Gisors à Ecois.

La RD 6014 reprend les traces de la voie romaine, dite Chaussée J. César reliant Paris à Rouen. Inchangé depuis l'époque romaine, cet axe historique demeure une voie remarquable aujourd'hui par son tracé rectiligne occupant une ligne de crête continue d'une vallée à l'autre. Grâce à cette position en hauteur, la route s'ouvre largement sur le territoire et permet d'apprécier l'ampleur du paysage du plateau. La qualité paysagère de ce tronçon de route tient surtout à la ligne droite, sans aucune déviation de village. Traversant successivement des hameaux et des villages, la route qui compte près de 10 000 véhicules/jour en moyenne, impose de fortes nuisances aux habitations riveraines ; nuisances sonores, olfactives mais aussi paysagères par l'absence de traitement qualitatif et sécurisés des abords de la route. La RD 14bis reste une voie moins empruntée que la RD 6014. Totalement rectiligne de Bézu-Saint-Eloi à Ecois, elle s'ouvre elle aussi, sur le paysage du plateau. Anciennement plantée, la voie ne compte, à présent, plus qu'un dernier tronçon accompagné de tilleuls, entre Etrépagny et Bézu, perdant sa qualité de route repère sur le plateau.



La RD 14 bis à la sortie d'Etrépagny. (2009 - commune d'Etrépagny)

Etrepagny, une ville dans le pli de la vallée

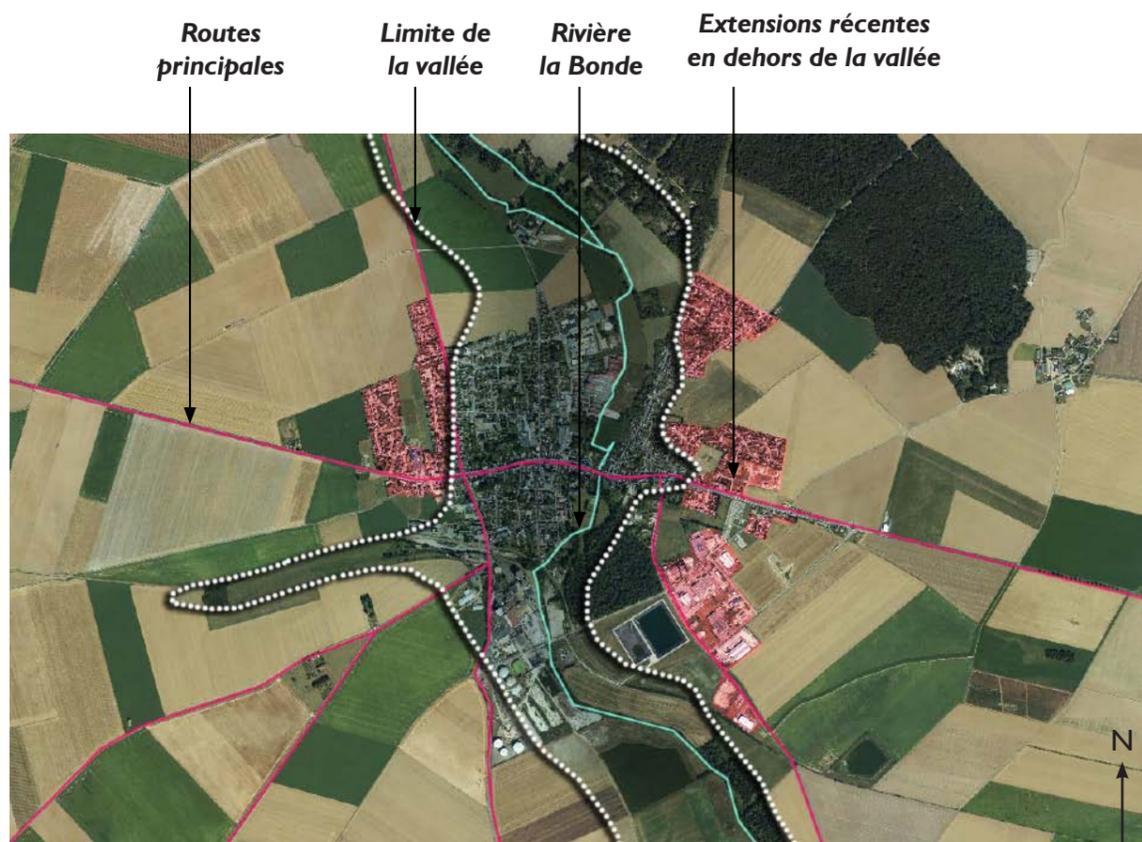
Installée au bord de la Bonde, Etrepagny fut, jusqu'il y a peu, une ville nichée dans la vallée. Seule la sucrerie devait être perceptible depuis le plateau agricole. Occupant les fonds plats et les pentes douces, la ville s'est organisée en carroyage à partir du carrefour de la RD 14 bis et de la RD 6. Principalement construites en briques, après les ravages d'un incendie en 1870, les maisons s'alignent côte à côte pour former un tissu urbain relativement dense. La traversée de la ville par la RD 14bis forme la rue principale où se déploient de nombreux commerces. La rivière au cœur du site urbain reste discrète et elle ne se redécouvre qu'une fois sorti de la ville près du château de Saint-



L'entrée d'Etrepagny par la RD 14 bis. (2009 - commune d'Etrepagny)

Martin ou au-delà de la sucrerie.

Les dernières décennies ont vu un net accroissement de la population qui se traduit par des extensions récentes de lotissements aux franges de la ville. Remontant le long de la route principale, les nouveaux quartiers occupent le plateau, sans liaisons avec le centre ville, sortant du site d'origine de la vallée et offrant une limite urbanisée peu valorisante depuis le plateau agricole. La pression foncière qui s'exerce sur tous les territoires des franges franciliennes et notamment sur Gisors et Etrepagny, aura tendance à accentuer ce phénomène d'extension urbaine sur les terres agricoles.



(Bd Ortho 2008 - Etrepagny)



Des extensions très visibles depuis la route principale RD 14 bis. (2009 - commune d'Etrepagny)

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Paysage de vallée apportant une diversité au plateau agricole ouvert.

Les vallées de la Bonde et de la Lévrière, un patrimoine paysager remarquable :

- Protection du patrimoine architectural et urbain.
- Préconisations architecturales pour les nouvelles constructions.
- Maintien et gestion des espaces ouverts (prairies et vergers).
- Limitation des extensions urbaines le long des routes.

Les structures végétales, haies arborées et bosquets dans l'espace agricole, des ponctuations essentielles à la qualité des paysages agricoles :

- Repérage sur cartes des structures végétales, préservation et entretien.



Ripisylves, arbres isolés, boisements, ponctuent harmonieusement l'espace agricole.



Chemin le long de la Bonde, un lieu plaisant pour la promenade mais la digue est néfaste pour l'écoulement des eaux vers la rivière.

Les abords des cours d'eau (Lévrière/Bonde), des lieux de nature et de détente :

- Gestion des espaces ouverts dans les vallées.
- Développement des cheminements et des pistes cyclables en tenant compte des écoulements des eaux.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Extensions urbaines très visibles depuis l'espace agricole, contrairement au village qui est ceinturé de végétation.

Les extensions d'urbanisation en périphéries des villages :

- Organisation des nouveaux quartiers en liaison (rues, venelles, chemins) avec le centre-ville.
- Développement des lisières urbaines plantées autour des nouveaux quartiers.

Les limites non traitées entre les nouvelles constructions et l'espace agricole :

- Maintien des jardins, des prairies et des bosquets en limite du village.
- Incitation à planter des essences locales autour des nouvelles constructions.
- Limitation de l'urbanisation linéaire le long des routes principales.

Les espaces publics peu valorisés des villages :

- Maintien du caractère rural et sobriété du mobilier.
- Accompagnement végétal des abords de la voie.
- Aménagement sobre des mares.



Rue principale de village peu valorisée par un manque de végétation et des trottoirs très étroits.



L'absence totale de plantation le long des routes du plateau donne à ce paysage une image peu valorisante.

L'absence de plantation des routes RN 14 et RD14 bis :

- Plantation d'arbres d'alignement notamment aux entrées des villages.

L'implantation et les matériaux de construction des nouveaux bâtiments agricoles :

- Préconisations architecturales pour le choix des matériaux et des couleurs.
- Elaboration d'une palette végétale locale pour les plantations d'accompagnement.



La largeur de la chaussée laisse peu de place aux piétons et peu de recul aux maisons riveraines.

La traversée très routière des villages le long de la RD 6014 et la RD 14bis :

- Aménagement des traversées urbaines en évitant les déviations.
- Rétrécissement de la chaussée.
- Aménagement des trottoirs.
- Aménagement de traversée sécurisée, sobriété du mobilier et des matériaux.
- Enfouissement des réseaux.

Le drainage du plateau agricole :

- Reconquête de bandes non cultivées dans les infléchissements du plateau.
- Plantation d'arbres et d'arbustes dans ces bandes, capables d'infiltrer et de ralentir les eaux de ruissellement.
- Aménagement de chemins le long des plantations.
- Ponctuation régulière du plateau par des bosquets d'arbres ou des haies pour infiltrer l'eau.



L'agriculture, toujours plus extensive, finit par effacer les cours d'eau pourtant essentiels en cas de grosses pluies.

